



Bulletin

Municipal



Photo Hugo Nietto

Sommaire

Mot du Maire	2
Municipalité	4-7
Communauté de communes	8-9
CCAS	10-13
Comité communal de fleurissement	14
Sou des écoles	15
Continuité pédagogique	16
Création d'un livre	17
Périscolaire	18-19
Conscrits	20
Calendrier	21
Annuaire	22
Etat civil	23
Commémorations	23
Hommage	23
Foyer rural	24-25
Chasse	26-27
Foot	28
BBDDeuch'	29
Talents d'Ambutrix	30-31
Infos pratiques	32-36

Mot du Maire

2020, en voilà une année bizarre

D'où vient-il ? comment va-t-il évoluer ? Comment le traiter ? Autant de questions que je me pose, tout comme vous, sur ce virus qui nous a accompagné pendant 9 mois . Satané Covid

L'année s'est donc écoulée au rythme des mesures barrières, de distanciation, de port du masque pour tous les âges, de conseils, d'obligations, d'interdictions d'attestations de déplacement, de couvre-feu...Autant de contraintes dont nous n'étions pas coutumiers et qui cassent nos élans de vie.

Joies, peines ont été notre quotidien. La vie municipale est aussi rythmée par ces sentiments. Le départ de notre ami Maurice, conseiller municipal depuis 2004 nous a apporté notre lot de tristesse.

Malgré ce contexte, positivons.

Cette année, vous avez voté en Mars. Le résultat du premier tour fait que nous ne sommes pas restés dans l'incertitude. Vous attendiez ce scrutin, et vous l'avez fait savoir en votant massivement malgré les contraintes sanitaires. L'équipe municipale actuelle vous en remercie.

Le bâtiment cantine est opérationnel. Il permet de finaliser la mise en place de ce service, démarré à la salle des fêtes à la rentrée 2019. Depuis Octobre 2020, régulièrement, plus de 30 enfants prennent leur repas dans ces locaux. C'était un devoir de porter ce projet. C'est une grande satisfaction d'apprécier l'utilisation qui en est faite par les familles.

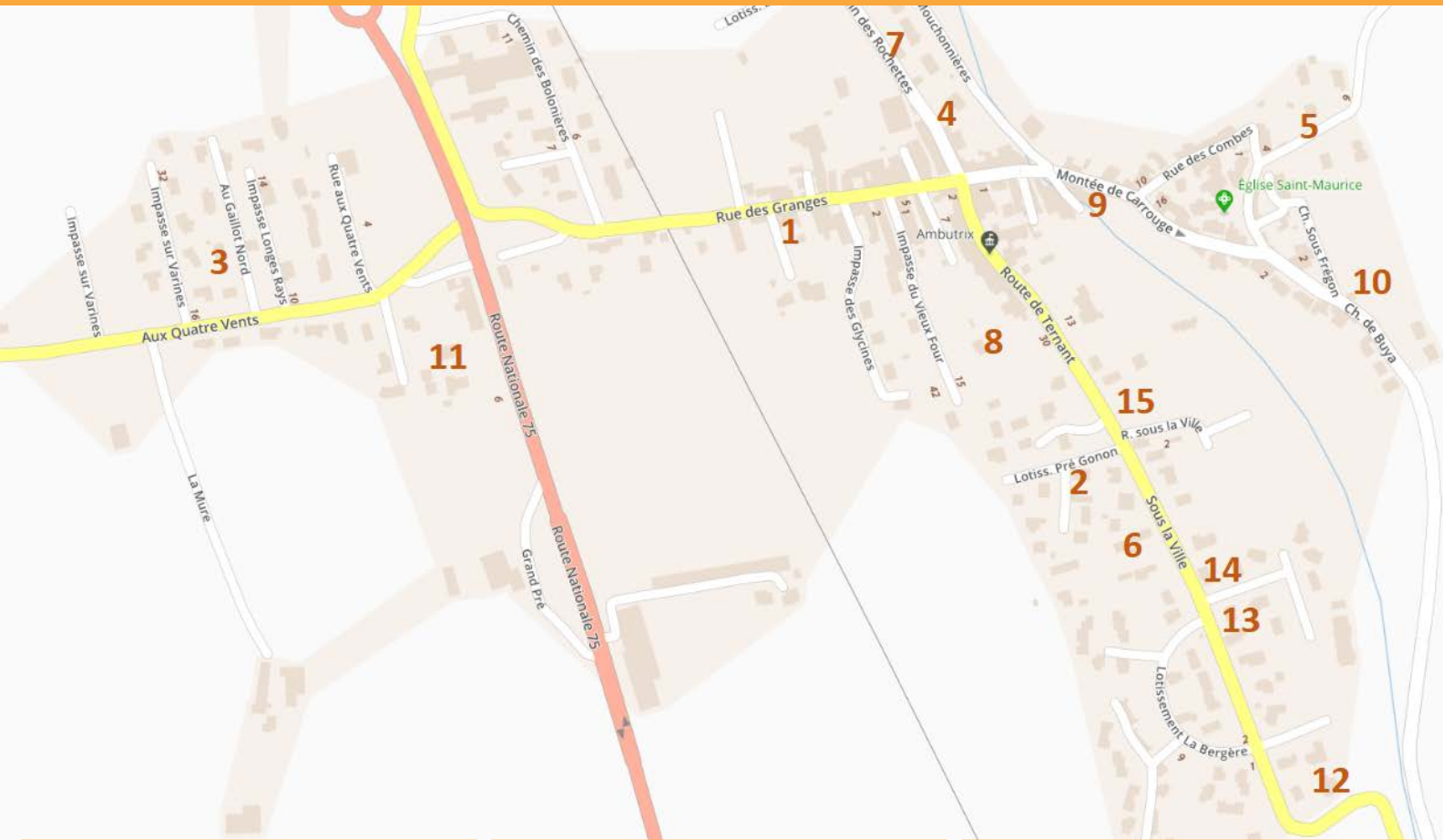
2020 restera une année difficile. Elle a aussi été une année d'entraide. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont apporté un soutien, une assistance, à quelque niveau que ce soit.

Au nom des membres du Conseil municipal, au nom des employés de la commune, je souhaite que la santé vous accompagne et que le bonheur irradie votre quotidien. Bonne année.

Votre maire

D o m i n i q u e
D E L O F F R E





1 Dominique DELOFFRE - Maire

37 rue des granges
Communauté de communes, délégué STEASA
SIERA

2 Helene BROUSSE - Adjointe

1 Lotissement pré Gonon
Finances, Actions sociales, Appels d'offre,
déléguée SIEA, **SR3A et suppl. STEASA** CCPA

3 Norbert DAMIANS - Adjoint

25 impasse du Gaillot
Urbanisme, voirie-réseaux, cadre de vie, délégué STEASA et SIERA

4 Cécile PERRET - Adjointe

10 chemin des Rochettes
Ecole-jeunesse, communication,
environnement, participation citoyenne

5 Jean-Claude JOBEZ - Adjoint

7 montée Balthazar
Bâtiments, vie associative et sportive, Délégué
STEASA et SIERA

6 Olivier LAZZARO

46 route de Ternant
Appels d'offre, urbanisme, bâtiments, vie
associative et sportive, suppléant SIABVA

7 Patrick LAFON

16 chemin des Rochettes
Urbanisme, appels d'offre

8 Christelle LAGADEC

30 route de Ternant
Action sociale, école-jeunesse, participation
citoyenne, déléguée CLI

9 Myriam BOUFLERS

42 montée de Carrouge
Voirie-réseaux, cadre de vie, environnement,
participation citoyenne

10 Jean-Baptiste MOREL

15 chemin de Buya
Voirie-réseaux, environnement, Délégué SIABVA
et SR3A

11 Kadir APAYDIN

Aux 4 vents
Finances, appels d'offre, voirie-réseaux,
bâtiments, école-jeunesse, Suppléant STEASA

12 Alain FOURNET

2 Lotissement les prés d'Ambutrix
Communication, bâtiments, vie associative,
Suppléant SIEA

13 Emilie RAI

9 Lotissement les prés d'Ambutrix
Finances, appels d'offre, cadre de vie, école-
jeunesse

14 Olivier NICOU

18 Lotissement les prés d'Ambutrix
Finances, appels d'offre, voirie-réseaux, vie
associative et sportive, suppl. STEASA SIABVA

15 Sébastien FLAMANT

23 route de Ternant
Urbanisme, voirie-réseaux, école jeunesse, vie
associative et sportive, délégué SIABVA

Batiment cantine

Administrativement retardés par un contentieux, les travaux de terrassement ont débuté en Août 2019. La volonté était d'avancer ces travaux avant la rentrée scolaire. Le bâtiment est sorti de terre courant Septembre, pour une mise hors d'eau, hors d'air en janvier 2020.

Le planning était respecté et puis est arrivé le virus, et son lot d'incertitudes, d'interdictions. La reprise du chantier a lieu fin Avril, avec pour objectif de ne pas avoir de coactivités entre les entreprises, et ainsi satisfaire aux besoins de la situation sanitaire. Les travaux ont aussi été rendus difficiles par les aléas d'approvisionnement des matériaux.

A la rentrée des classes de Septembre, quelques travaux de finition restaient en suspens et nous avons décidé de ne pas ouvrir le bâtiment à l'activité. Début octobre l'équipe municipale, et les salariés ont mis en place le mobilier. Les enfants et le personnel communal ont pris possession des lieux le 8 Octobre 2020.



L'inauguration officielle n'a pu être organisée. Pour permettre aux butriens de visiter ce bâtiment, la municipalité avait planifié des créneaux ouverts à toutes et tous. La situation sanitaire n'a pas permis de finaliser ces volontés. Ce n'est que partie remise en 2021.

La configuration du secteur de travaux a généré des désagréments de circulation et de stationnement. Le début des travaux a également apporté son lot de nuisances lié au va et vient des véhicules de terrassement. Nous avons communiqué au mieux le planning de réalisation aux intéressés. Nous les remercions pour leur patience. Nos remerciements valent également pour les familles des enfants scolarisés et l'équipe pédagogique pour les désagréments provoqués pendant la période de travaux.



Municipalité



Initialement planifié à 545 000 euros HT, la nécessité de reculer le bâtiment a augmenté ce budget de 45 000 euros HT. Nous avons sollicité tous les partenaires possibles pour minorer le coût à supporter par la commune, et avons réussi à couvrir 55% du coût de construction du bâtiment. Associées à nos choix passés d'investissement, ces aides nous ont permis de ne pas avoir recours à l'emprunt.

Travaux	Subventions	
590 000,00 €	Etat	135 142,00 €
	Région AURA	11 000,00 €
	CD01	87 634,00 €
	CCPA	91 394,00 €
590 000,00 €		325 170,00 €
Coût à supporter pour la commune		264 830,00 €

Défense incendie

En Mars 2017, Le préfet de l'Ain a pris un arrêté validant le RDDECI, Règlement Départemental de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Ce document définit les nécessités de disponibilité des moyens de défense incendie en fonction de la configuration.

La municipalité s'est engagée dans une analyse totale de la défense incendie. Tous les points de poteaux d'incendie ont été mesurés pour définir les zones où les obligations du RDDECI n'étaient pas respectées. Cela a mis en évidence quelques points sensibles. Le principal a été identifié au Gaillot et à la Mûre.

La canalisation d'alimentation en eaux de ce secteur n'est pas suffisante pour assurer le débit minimal attendu pendant 2 heures en cas d'incendie, sur la totalité du Gaillot, ainsi que pour la ferme de la Mure. La solution était la mise en place d'une bache de 120m³. Les propriétaires de la ferme de la Mûre ont été bienveillant et nous ont autorisé la pose de cette bache.

Les travaux ont été réalisés en début d'année 2019, pour une finalisation en Mars. Les essais effectués par les services du SDIS ont validé ce nouveau point de défense. Le coût de cette réalisation est de 24787.32€ HT. La CCPA a été sollicitée et nous a apporté une aide de 50%, soit 12393.66€



Le pressoir

Ce pressoir, qui est passé de génération en génération dans la famille FOURNIER, « trace de leur passé pas si lointain, de vigneron bugistes », a été offert à la commune d'Ambutrix par Claude FOURNIER. Claude est le frère de Robert, le fils de Maurice, et le petit-fils d'Henri. Lors de sa donation, la commune l'a mis en valeur telle une œuvre d'art de déco.

La commission cadre de vie a décidé de le déplacer ce 30 juillet 2020 à l'entrée du village pour plusieurs raisons. La première, c'est pour éviter qu'il ne devienne une cause accidentogène dans cet espace de jeux très fréquenté par les enfants.

L'emplacement choisi va permettre une plus grande mise en valeur du pressoir ainsi qu'une harmonisation de l'entrée du village par l'action de la commission fleurissement.

L'espace libéré va permettre un réaménagement de l'aire de jeux, encore en cours d'étude.

Toit du local pompier

Le toit du local pompier ainsi que de l'abri bus ont été refait. Nous avons fait appel à un couvreur local, C Bois, pour réaliser cette prestation, d'un coût de 11389.27€ HT.

La commission bâtiment prévoit de repeindre ce local en 2021, sous la forme d'une activité participative à laquelle vous serez conviés.



Bâtiments

L'école communale souffre de quelques vieillissements

L'extension, classe de maternelle et salle de motricité date de la première moitié des années 80. La rénovation de l'ancienne école date du début des années 90. 30 ans que ce bâtiment fonctionne sans investissement.

Avec le réchauffement climatique, dès le début de printemps, les températures dans la majorité des salles est difficile à supporter.

Une étude a été commandée à l'ALECO1, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain. Le résultat de cette étude propose les axes de travail suivants :

- L'isolation des combles, qui, si elle est existante ne satisfait plus aux nécessités actuelles
- Le changement des huisseries, et la définition des occultations en façade ouest
- L'isolation des murs
- Le changement des luminaires, source de chaleur
- Le changement de la chaudière
- La recherche d'ombrage naturel par végétalisation

La phase d'avant-projet est lancée et le résultat nous permettra de valider le niveau d'engagement que la municipalité souhaite.

Pour les autres bâtiments communaux, la commission bâtiments continuera en 2021, sa phase d'analyse pour clarifier les investissements nécessaires dans les années à venir.



Voirie / cadre de vie

La sortie du Gaillot sur la RD1075 est inquiétante. Il est effectif que peu d'accidents sont arrivés et qu'ils n'ont, pour le moment, eu que des effets matériels. Nous avons interpellé le Conseil Départemental, qui a conscience des enjeux. Il a mis à l'étude le raccordement d'une cinquième branche sur le rondpoint. Une analyse quantitative a été réalisée. Un avis technique a été proposé à la direction des routes du CD01. Nous aurons un retour de principe en fin d'hiver.

La commission voiries / Cadre de vie a identifié des axes de travail, notamment sur la sécurité routière et continuera en 2021 sa phase d'étude pour clarifier les investissements nécessaires dans les années à venir.

Au regard de la sécurité routière, la finalisation des attentes évoluera sous la forme d'un travail participatif auquel nous associerons la population.

Mise en séparatif haut village

Le STEASA souhaitait que les travaux aient lieu en 2021.

Nous étendons ce projet de création de séparatif avec une fin de l'enfouissement des réseaux électriques et télécom. L'avant-projet sommaire est en cours de réalisation. Nous associerons à ce projet une rénovation des voiries qui le nécessite.

A ce jour, Le STEASA décale le projet à début 2022, ce qui nous laisse un temps conséquent pour acter nos souhaits.



Acquisition

La tondeuse avait été achetée en 2009. Après 10 ans de service, elle commence à demander des coûts de réparation plus importants. Le conseil a voté le changement de matériel. Nous avons cherché à acheter en local, et les établissements Angelot, d'Ambérieu, nous ont livré une tondeuse autoportée, pour un coût de 7943€ HT

Covid 19 et finances

L'année 2020 aura été une année difficile financièrement, le Covid19 en est la cause

Côté recette, pour soutenir notre tissu économique local, le Conseil Municipal a voté l'exonération de la Taxe locale de la publicité extérieure (TLPE). C'est un effort de 9233€.

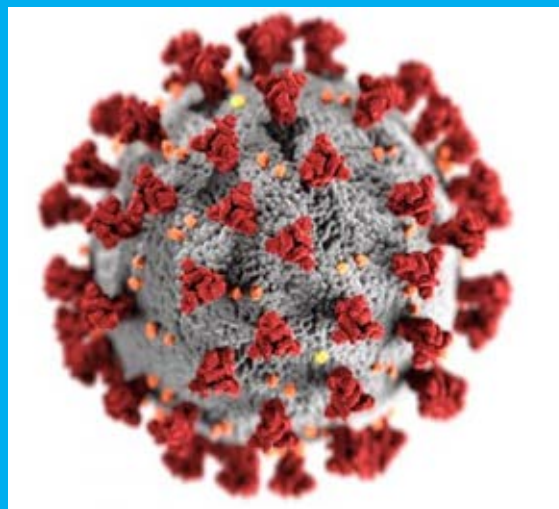
La cantine a stoppé son activité mi-mars, pour reprendre mi-juin. 3 mois de recettes en moins en découlent. Le protocole sanitaire imposé par l'Education nationale a nécessité le maintien en place de notre personnel habituellement dédié à la cantine. A ceci, il faut ajouter des heures complémentaires d'activité pour notre prestataire en charge de l'entretien de l'école.

La guerre des masques a bien eu lieu. Nombre d'entre vous nous ont sollicité pour trouver une solution. Tout comme la région, le département et la communauté de communes, nous avons acheté des masques. Les gels hydroalcooliques, les produits spécifiques ont été approvisionnés. Ces achats nous ont coûté 9770€.

Entre recettes manquantes et dépenses obligatoires, La 'facture' Covid a été de l'ordre de 30000€.

« Un grand merci à toutes les personnes présentes au cours de cette période de confinement puis après...

Les élus pour leur présence sur le terrain, le personnel communal pour la continuité du service public, les bénévoles du CCAS pour leur présence auprès des plus fragiles et les bénévoles couturières pour la fabrication des masques. »



Le mot du Président

L'année 2020 se termine. Elle aura été terrible avec la résurgence de temps que l'on croyait finis à jamais, ceux des grandes épidémies qui ont ravagé le Moyen Age ! Peut-être qu'il n'est pas raisonnable de changer de continent en quelques heures, de passer d'un territoire de très haute qualité sanitaire à un pays où boire l'eau du robinet est très dangereux, les virus n'ont pas de passeport ils voyagent à dos d'homme ou sur les produits qui sillonnent le monde. Nous avons aussi appris que la médecine et la science ne peuvent pas tout, que l'homme est à la fois d'une sophistication géniale et d'une fragilité de cristal. Dans ces temps troublés, nous avons constaté l'importance des communes qui ont été le relais de la distribution des masques et le lieu principal de la solidarité. Nous voilà plongés dans la deuxième vague qui risque d'achever notre économie tellement affaiblie, et maintenant le terrorisme islamiste tue, tue encore et encore, la barbarie toujours recommencée. Il me semble que nous sommes maintenant au moment où l'angélisme n'est plus supportable, si des actions courageuses ne sont pas prises par nos gouvernants, alors la France partira vers l'inconnu.

Terrible année 2020 donc, mais que s'est-il passé d'autre dans la CCPA ? La démocratie a tenu, les conseils municipaux ont été installés et le vote communautaire a pu se dérouler, j'ai été élu président à la quasi-unanimité, j'en suis fier car c'est un satisfecit qui m'a été ainsi délivré. Je remercie les conseillers communautaires de leur confiance. Il y a quand même eu en 2020 quelques bonnes nouvelles comme l'annonce par le président de la Région Auvergne Rhône-Alpes du projet de château du petit prince avec une dotation de 30 millions d'euros, de quoi avoir une réalisation d'envergure mondiale. Les projets communautaires se sont poursuivis presque normalement, je noterai le point de vente collectif d'agriculteurs, le gymnase du Lycée de la plaine de l'Ain, le réseau des pistes cyclables, le système

d'autopartage « covoit'ici », les accueils de jour pour les malades d'Alzheimer ou les maisons France Service pour l'aide aux personnes en difficulté.

Notre politique originale d'aide aux communes, par la dotation de solidarité (fonctionnement) ou les fonds de concours généralistes (investissement) si importante pour donner du travail à nos artisans, est restée active et une subvention pour la sauvegarde du petit patrimoine a même été instaurée.

Mais la grande affaire dans ces temps de Covid a été le sauvetage de nos petites entreprises. La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain a été réactive et a mis en place des dispositifs financiers accompagnant ceux de l'Etat et de la Région, dans le but de permettre aux entreprises d'essayer de passer le cap.

A ce titre la CCPA a été la première collectivité du département de l'Ain à mettre en place pour les TPE un système d'aide financière complémentaire à l'aide de l'Etat. Cette aide d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 000 € par entreprise, a bénéficié à plus de 780 entreprises du territoire de la Plaine de l'Ain pour un montant total de 730 353 €.

La CCPA a également contribué au fonds Région Unie, à hauteur de 310 517 €, afin d'alimenter l'enveloppe d'aide locale des deux dispositifs suivants : « L'aide d'urgence aux acteurs du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration » et « le fonds d'avance remboursable destiné aux micro-entreprises et associations ». Bien sûr aucune subvention ne remplacera les clients mais j'ai eu la satisfaction de recevoir de nombreux remerciements pour une aide qui arrivait au bon moment.

J'aimerais pour finir, vous souhaiter des fêtes de Noël en famille et de partager de bons moments de convivialité avec vos amis et surtout une année 2021 sans Covid et sans attentat.

Jean-Louis GUYADER, président de la Communauté
de Communes de la Plaine de l'Ain

La CCPA, 1ère collectivité de l'Ain à instaurer un fonds d'aide d'urgence au profit de ses entreprises !

Ce dispositif visait à soutenir les professionnels sinistrés par l'arrêt ou la baisse significative de leur activité, via une aide de 1 000 euros maximum. Il a permis de soutenir 784 entreprises pour un montant d'aide directe totale de 730 353€.

La CCPA a également abondé le Fonds « Région Unie », à hauteur de 310 517€.

Ce fonds cofinancé par la CCPA, la Région et la Banque des territoires, a permis d'alimenter deux dispositifs d'aide :

- L'aide d'urgence « Tourisme / Hébergement » - dispositif clos depuis le 31 août 2020
- L'aide « microentreprises & associations » qui consiste en l'octroi d'une avance remboursable de 3 000 à 20 000 euros aux associations et aux entreprises de 0 à 9 salariés.

Covid-19 : la CCPA soutient les entreprises

Face à la crise sanitaire, la CCPA a réagi de manière rapide et efficace.

Dès le début du premier confinement, des mesures concrètes ont été mises en place par le service développement économique et plus d'un million d'euros ont été mobilisés pour soutenir l'activité économique du territoire et sauvegarder les emplois.

D'autres mesures ont été mises en place : Création d'une cellule d'information et de soutien aux entreprises, paiement accéléré et facilité des aides dédiées aux entreprises, suspension des loyers des bâtiments économiques locatifs, report du reversement de la taxe de séjour au 3ème trimestre 2020, distribution de masques aux actifs du territoire (en lien avec le Département), distribution de chèques-cadeaux AMBLAMEX aux Centres Communaux d'Action sociale, exonération partielle de la contribution foncière des entreprises au profit de 253 entreprises du tourisme, des loisirs et de la culture, maintien des services de comptabilité, de commande publique et d'instruction des permis de construire, pour ne pas pénaliser le monde économique, relais de l'Opération « Tranquillité Entreprises mise en place par la gendarmerie nationale pour répondre aux risques de cambriolage pendant le confinement.

Vous trouverez toutes ces informations sur le site internet de la CCPA (dans le fil d'actualité) :

https://www.cc-plainedelain.fr/fr/actualites/covid-19-soutien-aux-entreprises_-n.html

et sur les réseaux sociaux.

Plaine de l'Ain Renov'+

Des conseils et un soutien financier pour aider les propriétaires à améliorer leur logement.

Déjà plus de 100 propriétaires occupants ont franchi le pas. Ils ont pu concrétiser leur projet de travaux grâce à des aides substantielles, et des conseils avisés.

Ils ont été financés en moyenne de 30 à 70 % par l'Agence Nationale de l'Habitat, la CCPA, le Conseil Départemental de l'Ain ou la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Des conseillers sont délégués par la CCPA pour vous accompagner dans vos projets, de façon objective et indépendante.

Faire les bons choix, gagner du temps et de l'argent, ce sont les avantages du nouveau service aux habitants PLAINE DE L'AIN RENOV'+ .

The graphic features the logo 'Plaine de l'Ain Renov'+' with the subtitle 'Le service public de la rénovation énergétique de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.' Below the logo are two columns of information. The left column is titled 'HABITABILITÉ ET RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE' with a phone number '04 74 14 71 46'. The right column is titled 'ADAPTABILITÉ VIEILLESSEMENT OU HANDICAP' with a phone number '04 82 91 85 03'. At the bottom, a blue banner reads 'BÉNÉFICIEZ D'AIDES FINANCIÈRES POUR VOS TRAVAUX !' and a row of logos includes 'LYOZ', 'Plaine de l'Ain', 'La Région Auvergne-Rhône-Alpes', 'AIN', 'URBANIS', and 'ALEG'.

CCAS

L'année 2020 avec son lot de surprises !

Le CCAS a beaucoup œuvré cette année, notamment pendant les périodes de confinement, mais également en dehors. Nous avons aidé à la réalisation d'un dossier de demande de subventions pour l'installation d'un monte-escaliers électrique (subvention pouvant aller jusqu'à 100 %), portage de repas, mise en relation avec le CLIC pour mettre en place des protections à la personne....

Le CCAS, c'est aussi la mise en place d'activités, que nous souhaitons partager avec vous au travers de nombreuses photos. Comme vous pouvez le voir, la bonne humeur est toujours au rendez-vous.

Le repas



Pour le dimanche 22 décembre 2019, les habitués des après midi récréatives ont souhaité finir l'année 2019 en se regroupant dès midi autour d'un repas partagé et en invitant des amis.

Chacun a amené une partie du repas. Nous avons bien mangé, trop mangé !

Cet après midi là fut exceptionnel ! Nous avons organisé l'Election de « Miss Sénior Ambutrix 2019 ». Ce fut une surprise pour les personnes présentes qui ont été appelées en candidature spontanée et se sont vu attribuer un numéro. Les candidates âgées de 75 à 86 ans ont toutes accepté de jouer le jeu. A tour de rôle, elles se sont présentées au jury, nous ont offert une petite chanson, ont partagé avec nous leur meilleur souvenir à AMBUTRIX et nous ont confié ce qu'elles attendent de demain, toujours à AMBUTRIX.

A été élue Jeanne BROCHET, une ancienne d'Ambutrix qui ne loupe jamais, sauf cas de force majeure, les après midi récréatifs organisés par le CCAS d'AMBUTRIX.

L'après midi, qui était déjà bien entamé a été le théâtre d'un loto des oubliés du placard. C'est-à-dire, que certains lots à gagner n'étaient pas au top (exemple, joli baromètre pouvant servir de déco car sa fonction initiale n'était plus opérationnelle). C'était bien plus amusant qu'un vrai loto !

Si vous n'êtes pas venu cet après midi là, vous avez manqué un moment inoubliable !

La deuxième édition de l'élection « Miss sénior Ambutrix » n'a pu être réalisée en 2020. Ce n'est que partie remise...

Le loto



L'élection



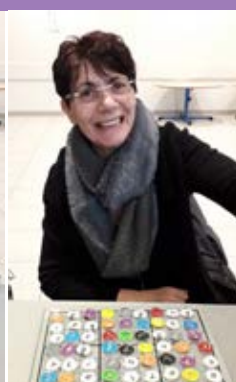
12 Janvier. les galettes

Les membres du CCAS, Marie-Claude et Hélène, ont préparé des galettes des rois pour les offrir aux participants de cet après midi récréatif. Les couronnes ont été réalisées dans l'après midi par Josette et Marie-Claude.

Encore une journée qui va laisser pleins de souvenirs !...



9 février et 8 mars, après midi récréative



Des jeux de société où la réflexion peut hêtré à son comble ou Jeux individuels qui peuvent être partagés. La encore, beaucoup de réflexion et la joie d'arriver au bout de ce sudoku.

Lors de l'atelier du lundi 2 mars, ces dames proposent un repas partagé le dimanche 8 mars, où un après midi récréatif est programmée.

Le but du CCAS, c'est de répondre, dans la mesure du possible, aux attentes des Butriens et Butriennes. Manger ensemble dimanche, pourquoi pas ! Qui fait quoi ? et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, chacune savait ce qu'elle allait préparer pour le dimanche midi. Il est même décidé de fêter TOUS les anniversaires. Nous avons eu une pensée pour tous les absents.

Nous ne savions pas ce qui nous attendait, mais après coup, nous sommes ravis d'avoir fait de cet après midi là une journée exceptionnelle, car ce fut le dernier dimanche après midi de l'année 2020 où nous nous sommes regroupés.

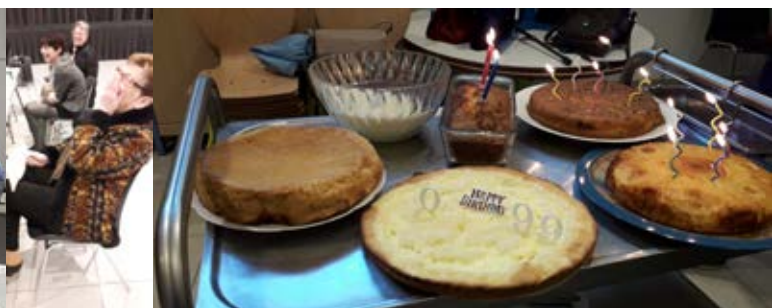
Les messieurs en cuisine



Quand les dames s'installent à table



Et toujours des fous rire... Et les bougies sur les gateaux



07 février 2020



Sainte AGATHE
Une vingtaine de dames
Animation :

TAC'ANIM/Hervé BRUNET
Repas : OT TRAITEUR

Une soirée réservée où
seules les dames de tout
âge sont conviées et où
tout est permis.....

24 février 2020

ADAPA
Gymnastique douce
dans le cadre de l'Activité
Vitalité du Pack Global
proposé par l'ADAPA dans
le cadre du plan sénior 01
financé par la conférence
des financeurs.



27 février 2020

Visite gourmande au Musée
des traditions Bugistes de ST
RAMBERT

Nous avons eu le plaisir de partager
cette sortie avec 2 enfants. Après
une visite commentée du Musée, il
nous a été offert une collation de
dégustation de produits locaux.
N'hésitez pas à vous rendre au
Musée de St Rambert, le meilleur
accueil vous sera réservé.

CONFINEMENT : du 17 mars au 11 mai 2020

Encore un grand merci à toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés autour du CCAS pour répondre aux besoins des Butriens qui nous ont sollicités. Grand merci également à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre. Les actions ont été nombreuses : appels téléphoniques, portage de repas, fourniture pour élaborer des masques lavables, fabrication des masques, petites réparations, courses ...



ENIGMES JOURNALIERES

Pour essayer de rompre l'isolement pendant le confinement, pas toujours facile à vivre, une énigme est envoyée par SMS, tous les jours de la semaine, aux participantes des activités du lundi après midi (et plus sur demande !). Le dimanche, c'était repos pour les neurones, mais moment de détente par l'envoi d'une petite histoire.

Reprise des activités en juin avec l'AFP01

Nouvelles Technologies, les 17 & 24 juin 2020

Après avoir été confinés si longtemps, un petit café à l'extérieur avant de découvrir les technologies modernes ; pas facile avec la distanciation qui s'impose à nous.



AFP01 : Atelier Ecrivain, les 15, 22 juin et 1er juillet 2020

Les retrouvailles en extérieur, tant que le beau temps est là, devient un réel besoin !

Que de souvenirs, souvent communs, qui reviennent dans ces échanges !



Parc aquatique à St Didier sur Chalaronne, le jeudi 16 juillet

Le midi, un plaisir gourmand au restaurant du Pont à St Didier avant de nous rendre au parc aquatique.



Le Palais du Facteur Cheval à Hauterive dans la Drome, le 23 juillet

Enfin ! Voilà 2 ans que ces dames voulaient visiter ce Palais. Et bien, c'est chose faite.



Eté
2020



Sortie au Jardin Simple de Vertrieu le 12 octobre

Les photos parlent d'elles mêmes. Murielle, notre hôte, est passionnée par les fleurs et plantes qui ornent ce jardin. On ne serait jamais parti tellement nous buvions ses paroles.



Chèvrerie de la RAMAZ le 4 août

REPAS DES AINES

Le repas des aînés à la salle des fêtes a été annulé. Nous ne voulions pas vous en priver, mais comment faire ? Il est décidé de maintenir le repas du traiteur sous forme de colis repas, proposé aux personnes âgées de 70 ans et plus.

... en espérant pouvoir vous réunir en 2021 !



Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et Patrice pour leur engagement, Aurélie pour son aide précieuse sur le précédent mandat, ainsi que Dominique et Isabelle qui entretiennent certains massifs à l'entrée du village. Pas besoin de talent de jardinier pour nous rejoindre. Nous précisons que les enfants sont aussi les bienvenus accompagnés de leurs parents pour ce moment en plein air. Toutes les photos ont été prises par notre reporter butriane Thi Minh.

Belle année à toutes et tous.

Comité communal de fleurissement



Journée plantation après les saints de glaces. Bernard, Alexandre, Jocelyne et Sylvain, devant l'école.



Réunion de rentrée du 18 septembre, en présence d'Alexandre, Sylvain, Jocelyne et Myriam.



Le comité en action : Sylvain, Alexandre et Patrice.

Patrice, l'employé de la commune, traque l'ambrosie. N'hésitez pas à télécharger l'application sur signalement-ambrosie.fr.

Sylvain prend la pose devant l'objectif de Thi Minh.



Mise en hivernage de la charrette devant le foyer rural. Matinée du jeudi 29 octobre.



Sou des écoles

L'assemblée générale du jeudi 24 septembre 2020 a permis de conserver le quasi même bureau que l'année dernière avec comme président Sébastien Ripert, vice président Loïc Robert, secrétaire Blandine Bono, vice secrétaire Caroline Mocquin et sept autres membres actifs (dont une nouvelle parent). La nouvelle trésorière est toutefois Emile Raï et la vice trésorière Aurélie Cardullo. Audrey Lafay est membre sortant.



Pour nos enfants

Toutes ces manifestations ont permis de financer pour l'école cette année

- Un projet livre (illustration, texte et impression)
- Des équipements pour l'école (draisiennes, dinette)
- Des calculatrices pour les CM2
- Des places de cinéma pour les élèves

Les sorties de fin d'année n'ont pas pu se faire à cause de la crise sanitaire.



Le sou des écoles fait vivre notre village

Manifestations organisées cette année

- La tournée des brioches
- La vente de chocolats et de sapins de Noël
- Le 8 décembre
- Le concours de belote coincée
- La vente de fromages

Le carnaval, La vente de galettes et la kermesse de l'école n'ont malheureusement pas pu se faire à cause du confinement.

A retenir pour 2021

En raison du confinement actuel, nous n'avons pas pu faire la tournée des brioches et n'avons pas de visibilité sur les manifestations à venir.

La vente de fromage et la vente de plats à emporter seront envisagées.

Nous remercions tous les parents pour leur aide et leur participation ainsi que la société de chasse et la mairie sans qui nos manifestations ne pourraient pas avoir lieu.



Continuité pédagogique

Durant le confinement qui a été instauré au mois de Mars dernier, les écoles ont dû brutalement fermer, sans avoir pu préparer les enseignants, élèves et parents à cette situation inédite. Les enseignantes de l'école d'Ambutrix ont dû s'adapter très vite, chacune avec leurs propres moyens et le matériel dont elles disposaient. Il a fallu en effet, réinventer temporairement l'école et les méthodes d'enseignement pour permettre aux élèves de poursuivre leur apprentissage à distance, depuis leur domicile. Les enseignantes ont passé beaucoup de temps à participer à des formations en ligne, sur l'utilisation de plateformes ou encore de classes virtuelles, en plus de leur travail d'enseignement à distance.



Mme STEIN Valérie, Directrice de l'école et Enseignante de la classe des Marsupilamis (CE2, CM1 et CM2), ainsi que Mme TATOT Cécile, maîtresse des Alphas (GS, CP et CE1), ont notamment mis en ligne des réunions collectives. Le but était de garder bien évidemment le lien, avec les élèves, de pouvoir parler du ressenti de ce confinement avec les enfants, mais aussi de voir et discuter avec leurs copains d'école, en montrant même certaines de leurs réalisations.

L'avantage de ces supports informatiques a été de pouvoir partager et échanger à distance avec les élèves et leurs familles, en fournissant les documents et photos nécessaires à leur apprentissage, avec la production de devoirs ou encore la correction de ces derniers.

Pour la classe des maternelles les Lutins de Mme RUELEN Anne (PS, MS, GS), des fascicules sur la continuité pédagogique pendant le confinement (MATERNELLE ACTU), ont été fournis par mails aux parents. Il était notamment proposé d'apprendre grâce à la musique avec des chansons ou comptines, ou encore avec la cuisine et des idées recettes ou avec des ateliers créatifs comme la réalisation de sujets en pâte à sel. Les enfants ont pu ainsi découvrir des activités différentes telles que le Land Art, qui consiste à réaliser des œuvres éphémères avec des éléments naturels.



Durant cette année des projets n'ont malheureusement pas pu être menés à bien, tels que la semaine de la presse, ou celle des courts métrages, pour la classe des plus Grands, ou le projet des écrits courts mené par la classe des Moyens. Des sorties scolaires ont été également annulées, au musée ou encore à la ferme pour les plus Petits. D'autres projets plus ambitieux tel que la création d'un livre par la classe de Mme TATOT Cécile, se sont vus reportés et finalisés sur la fin d'année 2020.

Le programme de la rentrée de Septembre s'est également vu perturbé et les séances de natation auxquelles participaient chaque année les enfants d'Ambutrix, ont été déprogrammées. Malgré tout, à leur retour à l'école, comme au mois de Juin dernier, les enfants ont pu à nouveau réaliser des activités de groupe, avec le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire en vigueur, car l'essentiel a été de recréer du lien social avec des activités collectives et en coopération. Les photos sans masques datent d'avant le nouveau protocole mis en place le 2 Novembre.

Les enfants, mais aussi les parents, ont été fortement mis à contribution durant cette période, devant pour certains jongler entre télétravail et devoirs des enfants. Tous ont dû faire preuve de beaucoup de patience et de pédagogie. Les enseignantes ont également été très sollicitées pour la gestion à distance de l'enseignement des élèves. Nous pouvons souligner l'implication de tous durant cette période inédite.

Les élèves de Mme TATOT Cécile, enseignante de la classe des Alphas (GS CP CE1 CE2) ont réalisé cette année un beau projet : l'écriture d'un livre.

Leur projet a débuté à l'automne 2019 mais n'a pas pu se finaliser comme prévu en Juillet 2020, à cause du confinement et de la fermeture brutale de l'école en Mars dernier. La rédaction de leur livre a pu reprendre dès la rentrée scolaire de Septembre pour être imprimé et remis à tous les élèves de l'école en Décembre.

Financé par le Sou des écoles, il consistait pour les élèves à créer leur propre album, avec une histoire inventée par leurs soins, tout en apprenant les différentes étapes de la création d'un livre, les métiers qui en découlent, mais

Création d'un livre



aussi en découvrant une civilisation, celle des Indiens d'Amérique, avec leurs rites et coutumes, qui sont les personnages principaux de leur livre.

Les enfants ont créé leur album avec l'équipe d'édition Couleur Corbeau de Montagnieu.

Plusieurs intervenants sont venus à l'école pour rencontrer les enfants au fil des différentes étapes de création. Dans un premier temps, l'éditrice Brigitte Offroy leur a fait découvrir les métiers du livre : l'auteur, l'illustrateur, l'éditeur, l'imprimeur et le libraire. Ensuite les élèves ont rencontré un auteur nommé Corbeau, qui a fait voyager la classe chez le peuple indien Sioux. Corbeau est également un conteur et a raconté aux enfants la légende de la petite rose des prairies avec son tambour. Il a parlé en Sioux aux enfants et les a fait danser. Corbeau a même donné un nom indien à chaque

enfant selon l'animal totem de leur mois de naissance. A cette étape de la création du livre, après s'être imprégnés de la culture indienne, les enfants aidés de Corbeau, ont rédigé des phrases sur un indien, un loup, un hibou et un cheval, afin d'élaborer la trame de leur histoire, dont le titre est "Une nuit chez les loups". Plus tard, les élèves ont appris à faire des dessins pour illustrer leur conte, avec Christian Offroy, découvrant ainsi la technique du dessin au bistre, qui est tirée de la suie cuite et détrempe, qui permet de dessiner en nuances de marron. Les enfants ont ainsi dessiné les personnages de leur livre. En attendant la dernière étape de mise en page du livre, les élèves ont réalisé une maquette avec les petits personnages plastifiés de leur conte, pour le mettre en scène et apprendre à le raconter. Les élèves ont pu rapporter leur maquette chez eux aux vacances de Noël et ainsi rejouer le livre pour leurs familles et le plus grand bonheur de leurs parents. Enfin début Novembre, la classe a préparé la mise en page de son livre avec l'éditrice, afin d'envoyer à l'impression leur album, pour en être livré au plus vite. En Décembre, tous les enfants de l'école toutes classes confondues, y compris les CM2 partis de l'école mais ayant participé à la création du livre, se sont vus offrir un exemplaire de l'album.



Pour les Butriens qui le souhaiteraient, des exemplaires du livre peuvent être commandés en plus, pour la somme de 10 € au bénéfice de la Coopérative scolaire. Vos commandes sont à adresser directement à l'école via la boîte aux lettres située côté Route de Ternant, en indiquant vos coordonnées précises nom et numéro de téléphone, accompagnées de votre chèque de règlement à l'ordre de la Coopérative scolaire. Un très beau livre à découvrir sans plus attendre.



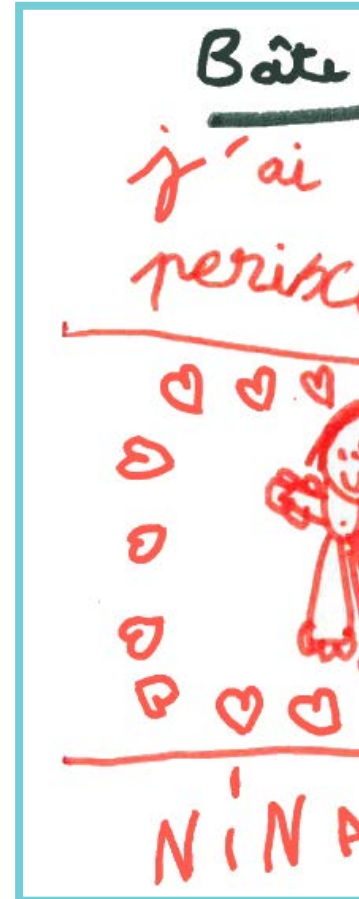
Ouvert en septembre 2019, le service de périscolaire/restauration scolaire s'est poursuivi sur 2020, malgré les aléas sanitaires. Il a fallu s'adapter à ces conditions particulières, polyvalence et patience étant les maîtres mots pour les animatrices. Elles ont fait leur maximum pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions, tout en continuant à leur proposer de nombreuses activités.

De jolis masques pour le carnaval, des petits lapins avec des rouleaux de carton ainsi que des porte crayons couronne... que de belles réalisations avant le confinement ! Jasmine s'est également prêtée à la narration de contes lorsque les enfants le demandaient.

L'année scolaire s'est terminée calmement avec peu d'enfants mais avec bienveillance pour adoucir cette période anxiogène.

Septembre 2020, c'est reparti pour une nouvelle année ! La confection de fantômes et de jolies araignées, ont permis de fêter Halloween et le départ en retraite de Frédérique, le 16 octobre. Et c'est Jade qui a rejoint Jasmine et Laurence !

L'ouverture du nouveau bâtiment périscolaire/restaurant scolaire



à idées
bien le
olaire.



s'est faite attendre mais le service a pris place dans ce bel espace le 8 octobre, délaissant la salle des fêtes pour la cantine et l'école pour le péricolaire. Plus adapté et plus lumineux, chacun a pu prendre ses marques et les enfants s'y plaisent ! Laurence a pu apprécier l'espace plus fonctionnel de la nouvelle cuisine, pour préparer les repas toujours livrés par la société RPC.

Après les vacances, l'automne est à l'honneur avec des créations de petits personnages à l'aide de marrons ! De l'automne à l'hiver, il n'y a qu'un pas en habillant des feuilles d'automne de milliers de paillettes et quelques petits rennes pour se

lancer doucement vers la période de Noël. Puis, l'année 2020 s'est terminée avec la confection de moufles en bois, cartes de vœux, père-noël en carton, lumignons... et le départ en retraite de Jasmine... Patricia assure désormais son remplacement.

2020 fut une année mouvementée : crise sanitaire, changement de locaux, départ en retraite des 2 animatrices, nouvelles recrues... le bien-être des enfants a été préservé et continuera de l'être pour 2021, avec toujours plus d'idées pour partager, créer et échanger !

**Service
péricolaire / restaurant
scolaire**

Téléphone : 06.44.14.70.19
Mail : enfance.ambutrix@orange.fr

**Démarches pour l'inscription
sur le site internet**



Pour les conscrits, cette année 2020 s'est encore déroulée à merveille grâce à vous, Butriens et Butriennes !

Toutes nos manifestations se sont déroulées dans la joie et la bonne humeur en commençant par la tartiflette, puis avec la pétanque et pour finir, une vogue exceptionnelle où nous avons reçu beaucoup de monde.

Les conscrits tenaient à vous remercier pour votre participation à nos événements malgré la situation difficile.

Nous sommes
heureux de
débuter cette
nouvelle année
avec vous et
notre bureau

Président :
CABASSUT Mathis

Vice-président :
MELINON Florian

Trésorier :
DEMION Baptiste

Vice-Trésorier :
MELINON Bastien

Secrétaire :
SALAÛN Emma

Vice-secrétaire :
VERGERPION Sarah

Conscrits



Bien entendu, nous invitons les nouveaux jeunes de 17 ans à venir nous rejoindre faire la fête car plus on est, plus on rit !

Si la situation nous le permet, nous débuterons l'année avec la tartiflette annuelle. Une pétanque aura lieu pour bien commencer l'été puis nous finirons l'année avec la vogue.

Les dates n'ont pas encore été fixées en raison de la crise sanitaire mais nous vous tiendrons au courant le moment venu.

Nous vous attendons nombreux comme chaque année à chacun de ces événements !

Les Conscrits vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette année 2021 qui débute.

**Et n'oubliez pas,
LA VIE EST UNE FÊTE !!**



Calendrier 2021

- Zone A - Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers
- Zone B - Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg
- Zone C - Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Férieré

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 V	1 L	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M	1 V	1 L	1 M
2 S	2 M	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J
3 D	3 M	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V
4 L	4 J	4 J	4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S
5 M	5 V	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D
6 M	6 S	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L
7 J	7 D	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M
8 V	8 L	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M	8 V	8 L	8 M
9 S	9 M	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J
10 D	10 M	10 M	10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V
11 L	11 J	11 J	11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S
12 M	12 V	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D
13 M	13 S	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L
14 J	14 D	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M
15 V	15 L	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M
16 S	16 M	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J
17 D	17 M	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V
18 L	18 J	18 J	18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S
19 M	19 V	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D
20 M	20 S	20 S	20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L
21 J	21 D	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M
22 V	22 L	22 L	22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M
23 S	23 M	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J
24 D	24 M	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V
25 L	25 J	25 J	25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S
26 M	26 V	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D
27 M	27 S	27 S	27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L
28 J	28 D	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M
29 V	29 J	29 J	29 V	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M
30 S	30 M	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 S	30 M	30 J
31 D	31 M	31 M	31 V	31 L	31 M	31 S	31 M	31 M	31 D	31 M	31 V

1er janvier Jour de l'An
 4 avril D. de Pâques
 5 avril L. de Pâques
 1er mai Fête du Travail
 8 mai Victoire 1945
 13 mai J. de l'Ascension
 23 mai D. de Pentecôte
 24 mai L. de Pentecôte
 14 juillet Fête Nationale
 15 août Assomption
 1er novembre Toussaint
 11 novembre Armistice 1918
 25 décembre Noël

Entreprises

OPEL 12 RD 1075	Vente véhicules neufs et occasions Entretien de véhicules toutes marques Cargo location de véhicules courte durée	04 74 38 31 15 al.auto@wanadoo.fr
BENACC 42 bis montée de carrouge	Elevateurs, monte escalier	04 74 38 85 27 benacc.projets@orange.fr
MACO TRANSPORTS 95 rue pasteur	Transport routier	06 27 34 62 95 f.poumeyrol01360@gmail.com
PENSION DE POUMEYROL La mure	Pension pour chevaux	06 24 55 68 65 www.facebook.com/glouton01
LE GLOUTON	Pizza à emporter le mardi	
ZAC les Chavrières		
ADOL EURO PNEU OCCAS	Pneu d'occasion	04 37 61 06 55
AVS SYSTEM	Vidéosurveillance, alarme	04 74 34 66 57 avs-system@wanadoo.fr
BUGEY AUTO PIECES	Pièces détachées	04 37 86 50 67 bugey.autopieces@orange.fr
CHAPELLE AUTOMOBILE	Garage	04 74 38 21 84
CMS CARRELAGE	Carrelage, dallage, faïence	04 74 38 67 37 cmscarrelage@orange.fr
COCONUT	Bar restaurant	06 38 70 43 71
DEMENAGEMENT MINAND	Déménageur, garde meuble	04 37 86 00 86 06 07 51 39 10
EXIGYVA	Salle de sport	04 74 38 89 16
FEU VERT	Centre auto Réparation automobile Vente de pièces automobiles	04 74 38 18 22 feuvert.ambutrix01@wanadoo.fr
LITRIMARCHE	Magasin de literie	04 74 38 22 06 www.litrimarche.fr
PISCINES EN BUGEY	Etudes, créations et rénovations de piscines Produits d'entretien	04 37 86 20 40 piscinesenbugey@yahoo.fr www.piscinesenbugey-ambutrix.fr
RAPID PARE BRISE/S PRIX GT	Pose réparation et remplacement de pare brise	04 81 69 04 00 www.rapidparebrise-ambutrix.fr
STRIKE MOTO	Concessionnaire moto	04 74 38 17 72
ZAC les prairies		
AMBULANCES AMBARROISES	Décorations et équipements de la maison	04 69 18 30 34
CENTRAKOR	Matériel médical et paramédical	04 74 36 95 84
HARMONIE MEDICAL SERVICE		04 74 35 36 46
PLANETE CUISINE	Cuisiniste et réalisateur de projets	04 74 35 38 69 planetemc@yahoo.fr www.planetm.com
SARL BATTAGLIA	Plombier	06 67 83 64 75 www.mtbattaglia.fr
VOLVEO/SALAS AGENCEMENT	Rénovation, agencement	06 58 26 39 86 www.facebook.com/volveo.sas
Assistants maternelles		
BEAUDET Carine	35 route du Ternant	04 74 34 55 95
BONO Marie-Claude	6 rue des Combes	04 74 38 18 39
BROYER Patricia	5 Aux 4 Vents	06 45 18 10 40
BUCCAMP Mélanie	115 rue Pasteur	06 60 96 76 13
DELMAS Thi Minh	2 chemin Sous Frégon	06 66 73 29 61
	JOANNAN Agnès	15 passage du Muletier
	LERICHEUX Cécile	Chemin des 4 vents
	MONTAGNE Elisabeth	48 rue des granges
	PACCALET Isabelle	2 chemin des Bolonières

Artisans

ESSENTIELLE / FREDERIC M Institut de beauté et soins à domicile	CECILE LERICHEUX 3 chemin des 4 vents	06 13 23 17 75 essentielle.cecile.lericheux@gmail.com www.essentielle-ambutrix.com
CAPTAIN TORQUE Prêt à porter fille et femme	CHRISTELLE LAGADEC 30 route de tenant	06 18 40 22 41 chrislag@gmail.com https://fr.captaintorque.com/
STANHOME/KIOTIS Produits entretien de la maison / produits soin beauté	CHRISTELLE LAGADEC 30 route de tenant	07 18 40 22 41 chrislag@gmail.com https://www.stanhome.fr/
COLORACTIF Coiffure à domicile Ambutrix et alentours	JEROME DI RUSCIO	06 49 76 22 49 coloractif@hotmail.fr
Plombier climatisation salle de bain isolation	PHILIPPE THERMOZ Lot pré gonon	06 32 76 04 33 04 74 38 60 87 jeromediruscio@hotmail.fr
DPSP Multiservice-petits travaux	NICOLAS CATTIN 28 route de tenant	06 12 56 33 00 philippe.thermoz@fr.fr
ELEC'N PRO Electricité générale	GIRAUD EIRL 17 lot la bergere	06 72 94 18 58 Nicolas.cattin@elecpro.fr
CIBOIS Charpentier couvreur	SEBASTIEN PERRIN Route de tenant	06 26 18 82 92 www.cbosoi1.fr
ADOWBECENTER Creation de site internet	FABIENNE RENOUE 46 montée de carrouge	06 17 29 35 78 s.perrin@adowbecenter.fr www.adowbecenter.fr
Energetique chinoise	SEBASTIEN RIPERT 20 chemin des rochettes	07 68 86 38 49 fabienne.renou@yahoo.com
RIPERTELEC Electricité générale	NATHALIE ROUYEURE 29 lot la bergere	06 80 07 24 68 rperterlec@orange.fr
Praticienne du detachement des traumatismes - hypnothérapeute - hypno-coach	BOBINES & COMPAGNIE Couture, retouches	06 82 52 61 26 nathalie.rouyeure@gmail.com naturopathebetieretre.fr
CUISINE DU VIEUX LOUP Traiteur, roisserie ambulante	BEATRICE RIPERT 20 chemin des rochettes	06 32 61 03 96 https://www.facebook.com/marie.mbeaux.35

Associations

BBDEUCH	bbddeuche@wanadoo.fr	http://bbddeuche.free.fr/
La bibliothèque municipale	thiminhgaillarddelmas@gmail.com Yves01gpbrie@free.fr	www.ambutrix.fr
Le comité de fleurissement	mbouffiers42@gmail.com thiminhgaillarddelmas@gmail.com	www.ambutrix.fr
Le sou des écoles	soudesecolesambutrix@gmail.com	www.ambutrix.fr
La chasse l'Avenir	christian.jaspard@free.fr	www.ambutrix.fr
Les conscrits	conscrits.ambutrix@outlook.fr	www.ambutrix.fr
Le foyer rural	jolebegue01@orange.fr	http://foyer-rural-ambutrix.reseaudesassociations.fr
Les festives	cc_buisset@gmail.com	www.ambutrix.fr
Foot SDAFC	546944@laurafoot.org	http://sdafc.footeo.com

Etat civil

Naissances, bienvenue à

BENMEDJAHED Aïda	05/janv.
BARDE-CABUSSON Mia Patricia Eliane	01/févr.
LAKANE Mayron André	18/févr.
TORRION Léo	26/avr.
MINET Livio	15/mai
LYARD Enzo	08/juil.
ZANON Noah Bruno Pascal	05/août
PROUILLET Paola Lucia Christine	12/sept.
VERNET Tom Laurent Christian	4/dec.
DENIS Manolo Maxime	21/dec.

Décès, nos peines à

LACQUES Maurice Freddy André	20/févr.
VAVRILLE épouse STELLET Isabelle	17/mars
ALLEGRET Régis-Armel	17/mars
DADOU épouse CHERPAZ Ginette Paulette	03/juin
GENETTE Roger Albert	06/sept.

Mariages, félicitations à

Alexis, Régis BUSSIERES et Laurane GINET	27/juin
Grégory SEGOND et Elodie JOUFFRAY	12/sept.

Veillez nous excuser si une erreur s'est glissée dans cette rubrique, elle est établie selon les actes réalisés en mairie (mariage) et adressés par d'autres mairies (pour les naissances et les transcriptions de décès).

Commémorations

Commémorations du

8 Mai et 11 Novembre

Cette année, La situation sanitaire et les mesures de confinement liées à l'épidémie de COVID-19 n'ont pas permis de tenir les cérémonies commémoratives au format habituel. Réunis de manière restreinte, seuls quelques élus ont honoré la mémoire des combattants et des victimes de ces deux guerres en déposant une gerbe de fleurs au monument aux morts.



Hommage à Maurice Lacques

Maurice a intégré l'équipe municipale en 2004.

Issu du monde de la chimie, son analyse a aussitôt invité le conseil municipal à des choix importants.

Il a énormément travaillé sur les bâtiments de la commune. Il a été un ardent partisan de la démolition des bâtiments Ballet pour en faire un pôle communal. Avec son compère Jean Claude Jobez, il a suivi les travaux de rénovation de la salle des fêtes. Il était notre référent informatique et courait de l'école à la mairie pour satisfaire les besoins de notre collectivité !

Maurice représentait aussi la commune à l'extérieur, au syndicat de la basse vallée de l'Ain ainsi qu'au STEASA, pour le suivi du traitement des eaux usées. Un travailleur infatigable que les épreuves ne freinaient pas.

Maurice, Momo pour les uns, Mickey pour les autres était un homme de caractère. On ne mégote pas, quand c'est noir c'est noir. C'est ainsi qu'il se positionnait sur des questions de fond : avec des positions tranchées, mais qui font avancer le débat.

Sous sa carapace se cachait la bonhomie, la bienveillance. Il avait un bel esprit d'ouverture. Il a fait évoluer le club de foot de St Denis Ambutrix, et le district de l'Ain. Il a particulièrement œuvré pour mettre en place la pratique du foot pour les handicapés, et a développé le foot féminin. Carapace qui cache un cœur doux, et qui a su protéger un écrin : sa famille.

Merci, Maurice, pour ton dévouement !



Une saison de théâtre qui s'annonçait excellente. Les jeunes carrougiens une trentaine de 5 à 17 ans répartis en 4 groupes se sont très vite investis et le choix du spectacle de fin d'année programmé avec pour les ados l'écriture d'une pièce. Mais la pandémie a eu raison de leur enthousiasme et le confinement a annulé tous les projets.

Deux nouveaux comédiens ont rejoint la troupe après le départ d'Audrey. La nouvelle pièce toc toc de Laurent Baffie a vite été mise en place avec pour les décors Patrick Paccallet pour la mise en scène Didier Mille et pour le son, la lumière Patrice Voiret. Les joyeux carrougiens ont pu la présenter 3 fois en février à Vaux en Bugey, Ambutrix et Rignieu. La tournée s'est arrêtée avec le confinement.

A la rentrée de septembre les comédiens ont repris les répétitions de la pièce. Claude et Nathalie ont rejoint la troupe en remplacement d'Amandine et d'Irène. Des dates sont retenues pour février 2021 si la situation sanitaire le permet.

En septembre 2019, le Foyer Rural a fêté ses 60 ans avec succès.

Après deux journées festives, les activités ont repris pour la saison 2019/2020.

104 personnes ont rejoint l'association.

Les activités ont cessé suite au confinement.

Quelques animations avaient pu avoir lieu.

Le 26 octobre une soirée improvisation avec les VIP.

Le 30 novembre une soirée cabaret autour de Brassens avec les Brassicoles, le 18 janvier 2020, une soirée chansons françaises avec les groupes Synergy et Aparté.

Les activités théâtre adultes et gym ainsi qu'une section yoga ont repris en septembre 2020 mais tout s'est de nouveau arrêté avec le reconfinement.

Foyer rural



Pilate

17 adhérentes – Cotisation annuelle : 120€ + 16€ adhésion au Foyer Rural.

Le cours de Pilate est toujours assuré par Charline le jeudi de 18h à 19h.

Satisfaction des adhérentes pour la qualité et la variété des cours.

Cette saison 2019/2020 a été perturbée par la suspension des cours de Mars à Mai pour cause de confinement COVID 19, nous avons pu reprendre début Juin à début Juillet.

Nous envisageons un changement d'horaire pour la rentrée de Septembre 2020 : 18h30/19h30 ce qui conviendrait mieux aux personnes qui travaillent.



Soirées cuisine

Chaque dernier vendredi du mois, nous nous retrouvons une quinzaine de personnes environ pour une soirée cuisine.

A tour de rôle, la personne organisatrice de la soirée propose un thème, établit un menu et les recettes correspondantes, et se charge des courses. Les frais sont partagés entre toutes les participantes (Les hommes sont les bienvenus, mais ils sont très rarement parmi nous...)

On se retrouve en début de soirée pour cuisiner tous ensemble. C'est l'occasion également d'échanger conseils et astuces. La soirée se termine autour de la table pour partager agréablement le repas.

Voici les soirées proposées lors de la dernière saison :

- Septembre 2019, cuisine gauloise avec Françoise et Marie-Françoise
- Octobre 2019, cuisine lyonnaise avec Carole
- Novembre 2019, soirée consacrée à la préparation de petits gâteaux pour la soirée cabaret accueillant les Brassicoles et préparation du repas d'après spectacle
- Décembre 2019, repas de retrouvailles avant les fêtes, apéro et toasts offerts par le Foyer
- Janvier 2020, cuisine réunionnaise avec Clothilde
- Février 2020, « Mes recettes d'hiver » avec Gisèle

Depuis mars, le confinement et les mesures sanitaires ont interrompu nos soirées. Espérons qu'on se retrouvera bientôt !



Patrimoine

Le projet de l'année 2020 était la réalisation d'un ou plusieurs recueils sur le patrimoine du village, avec chroniques butriennes et anecdotes.

Parmi les thèmes de recherches :

- La situation géographique, historique, agricole, économique et les évolutions du village ;
- Le patrimoine : l'église, les croix, les lavoirs et les fontaines, les pressoirs, les fours, le château de Verneaux, le château De Pertuis...
- Les bâtiments : les écoles, le foyer rural...
- La vie au village : les pompiers, le théâtre, les fêtes, les habitants...

Nos réunions bimensuelles ont été interrompues par la crise sanitaire et le confinement au mois de mars, ce qui n'a pas empêché la douzaine de membres de continuer les recherches.

Nous pensons également participer aux journées du patrimoine et réaliser un plan indiquant les lieux à voir dans le village.

Nous reportons tous ces projets à l'année prochaine.

Bureau

Président :	Christian JASPARD
Vice-Président :	Frédéric PETIT
Secrétaire :	Michel VERGERPION
Trésorier :	Patrick CANET
Assesseurs :	Jean-Luc BEAUDET, Jean-Luc COLLET, Eric FALCOZ, Jean-Claude JOBEZ
Garde-chasse :	Jean-Paul STELLET
Piégeurs agréés :	Frédéric GONGUET, Michel VERGERPION

Cette année, nous souhaitons la bienvenue au jeune butrian Clément Lericheux qui rejoint notre société suite à l'obtention de son permis de chasser à l'âge de 16 ans et demi. Son tuteur, Laurent Besson, l'accompagne pour parfaire sa formation sur la connaissance du territoire, la sécurité et le respect de la nature.

Responsable commission

Petit gibier :	Frédéric PETIT
Gros gibier :	Patrick CANET
Matériel :	Jean-Claude JOBEZ

A 17 ans, il devient le plus jeune de la société qui comporte 24 adhérents. Pierrot Passaquet est notre doyen et du haut de ses 86 ans, il a toujours « bon pied, bon œil »

Chasse



La sécurité reste encore et toujours notre priorité, Afin d'améliorer encore la sécurité lors des chasses aux gros gibiers, la société a installé de nouvelles chaises hautes sur le territoire. Les chasseurs ont donc la possibilité d'effectuer des tirs dit « fichants » soit orientés en direction du sol à courte distance pour la sécurité des personnes. Ce travail a été réalisé par la commission gros gibiers pilotée par Patrick CANET et quelques volontaires pour le montage et la mise en place Ces chaises hautes peuvent être utilisées pour la chasse en battue ou pour la chasse à l'affût.

L'année 2020 restera Latypique avec le confinement qui nous a obligé, et qui nous oblige toujours à gérer le territoire différemment. Chaleur et sécheresse ont débuté dès le printemps, nous avons quand même approvisionné nos nombreux points d'eau sur le territoire durant cette période pour les besoins de la faune sauvage.

La saison de chasse au petit gibier a été suspendue le 29 octobre et ce jusqu'à nouvel ordre.

Manifestations à venir suivant évolution de la crise sanitaire

Samedi 30 janvier 2021
Samedi 12 juin 2021

Journée boudin et cochonnailles
Repas d'été - Cuisse de bœuf cuite au feu de bois

A la demande du ministère de la transition écologique, une dérogation pour la chasse en battue des sangliers et chevreuils nous a été octroyée afin de limiter les dégâts causés par ces espèces. Il s'agit d'une mission d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative (préfecture).

La crise sanitaire de cette année nous a contraint d'annuler certaines de nos manifestations annuelles telles que la cuisse de bœuf de mi-juin et la vente de boudins et cochonnailles de fin novembre.

Nous espérons, si les conditions sanitaires du moment le permettent, vous retrouver le 31 janvier pour notre vente de boudins et cochonnailles et le 12 juin pour la cuisse de bœuf cuite au feu de bois.

La réimplantation de la perdrix rouge sur nos territoires

C'est un travail à long terme que Christian JASPARD, appuyé par Frédéric PETIT responsable de la commission petits gibiers, et avec l'aide de plusieurs chasseurs, a commencé à mettre en place il y a 5 ans.

Des sociétés voisines motivées, telles que Leyment, Lagnieu et Vaux-en-Bugey ont rejoint la démarche sur leur territoire respectif.



Le but est d'adapter les techniques de lâcher de gibier, en prenant en compte la période de lâcher et le choix du gibier comme la perdrix rouge qui s'intègre très bien dans notre biotope. Des cages de pré-lâcher de perdrix ont été construites par les chasseurs et ont été mises en place à proximité d'agrains et de points d'eau, afin d'intégrer progressivement le gibier dans son nouvel environnement. Les perdrix rouges sont baguées et installées dans ces cages, puis relâchées au bout de quelques jours. Durant cette période il faut alimenter quotidiennement en nourriture et en eau les perdrix.



Un projet est en cours de réflexion pour d'éventuelles réimplantations de haies sur le territoire, ce qui permettrait au gibier de s'abriter et de se protéger contre les prédateurs.

Il ne faut pas oublier le travail de Michel VERGERPION, un de nos piégeurs, qui permet de réguler la présence d'animaux pouvant occasionner des dégâts tels que renards, mustélidés,... travail indispensable pour la réussite de la réimplantation de souches comme nous l'avons fait pour le lapin de garenne et la perdrix rouge.

**Les chasseurs d'Ambutrix
souhaitent aux Butriennes et
Butriens une excellente année 2021
en espérant pouvoir se retrouver
nombreux lors des futures
manifestations.**

**Prenez soins de vous et de vos
familles.**

**Frédéric PETIT
Christian JASPARD**

Saint-Denis Ambutrix Football Club



Le SDAFC, c'est pour la saison 2019/2020, 280 licenciés, 16 équipes, plus de 25 dirigeantes, dirigeants, éducateurs, éducatrices, 3 arbitres, Le SDAFC est affilié au comité du sport-adapté.

L'année 2020 restera

comme une année sombre et encourageante.

Sombre: comment exprimer notre douleur suite à la disparition de nos deux plus emblématiques dirigeants, Lacques Maurice et Berthet Emile.

Sombre, la covid 19 nous ayant empêché de jouer pendant 6 mois et compliquant infiniment le travail des dirigeants et éducateurs au quotidien depuis la reprise.

Sombre, l'interdiction d'organiser des lotos impactant fortement les recettes du club.

Encourageante, le SDAFC ayant élu une présidente et renouvelé en partie son bureau.

Encourageante, nos trois équipes seniors, féminines et masculines ayant gagné le droit d'évoluer dans la division supérieure.

Encourageante, car les effectifs se

maintiennent pour la saison en cours malgré les conditions sanitaires.

Encourageante, le SDAFC employant un service civique et Ayat Sébastien pour un tiers de temps.

Sébastien est le responsable de l'école de foot, garant d'un bon apprentissage.

Si la vocation première du SDAFC est de permettre l'éveil, l'initiation et la formation au football, son existence permet également à nos jeunes de s'identifier à nos villages. Son existence participe aussi à l'aménagement de nos communes.

Nous remercions tous et toutes les bénévoles du club, tous nos partenaires, tous nos amis supporters, ainsi que nos deux municipalités pour leur soutien.

A notre druide, MIMILE. A notre secrétaire, MOMO.



“On s'en moque, s'ils ne sont pas champions du monde !”



Il ne court pas après les honneurs, ni après le ballon rond. Pourtant Maurice Lacques cumule plusieurs décennies de bénévolat au service du foot de Saint-Denis-Ambutrix et du district ainsi qu'un chapelet de médailles récompensant son engagement : « Je suis entré au club car mon fils jouait. Je me suis impliqué à fond pour faire grandir la structure et elle me le rend bien. Je n'ai pas eu que des bons moments mais le foot a structuré ma vie. » Maurice met les performances sportives au second plan, préférant les challenges. Il a relancé le foot féminin, donné leur chance à des jeunes en service civique et monté « foot pour tous », des rencontres sportives pour des enfants handicapés : « J'ai plaisir à voir ces gamins évoluer, ils sont adorables et on s'en moque s'ils ne sont pas champions du monde. » Aplanir les différences, c'est le chantier d'une vie pour Maurice. Il aimerait encore que le racisme soit totalement éradiqué des terrains.

MAURICE LACQUES
Foot à Ambutrix



Le 14 mars, nous avons eu la chance de pouvoir faire nos galettes dans le four du village : 220 pièces salées et sucrées, toutes vendues sur Lagnieu et Ambutrix.

Dès la fin du 1er confinement, les sorties ont repris dans une ambiance de folie.

Les membres du club avaient l'envie de promenades à bord de leur bolide, de découvertes dans le département, de repas conviviaux bref de passer du temps ensemble.

Avec des adhérents venus de l'Ain, du Rhône, de l'Isère, de Saône et Loire et du bas Jura, les différents organisateurs nous ont emmenés en mai au Lac de Vouglans sous un soleil de plomb avec un repas dans le champ d'un fromager qui est venu nous faire une dégustation, puis en juin du côté d'Ordonnaz avec un arrêt à la fruitière et repas (pique-nique) sur Marchand.

Continuons sur juillet, avec une grosse journée passée dans le sud Bugey au marais de Lavours pour commencer, repas bistrannique préparé par le restaurateur du village, dégusté au domaine viticole de la Ferme de Jeanne sur Flaxieux et retour par les cascades (complètement sèches) de Cerveyrieu.

Fin août, nous basculons côté Isère avec un parcours autour des étangs au départ de Crémieu, agrémenté de questions, passage par la Brasserie du Palais à Optevoz pour terminer à l'étang de Lemps où nous nous sommes sustentés.

En septembre, départ d'Ambutrix direction le plateau d'Hauteville avec un arrêt le midi pour un repas « tiré du coffre » au plan d'eau des Lésines.

Nous terminerons par une dernière sortie en octobre avec la visite guidée de Chatillon sur Chalaronne, puis direction Villette sur Ain pour avoir les explications d'un habitant passionné par la vie des Etangs en Dombes. D'ailleurs, nous pique-niquerons sur son terrain le long de son étang.

A chacune de ces sorties, il y avait une vingtaine de voitures.

Il y a eu aussi un peu moins d'une dizaine d'ateliers mécaniques au garage du club.



Cette année, l'association n'a pas pu faire son assemblée générale qui aurait dû se dérouler mi-novembre. Elle devrait être reportée en février prochain si les conditions sanitaires le permettent.

De nombreuses sorties pour 2021 sont prêtes et nos deuchistes ont le pied au-dessus de l'accélérateur. Il n'y a plus qu'à !



Talents d'Ambutrix

Pour remercier ses voisins des services rendus pendant le confinement, Mme Pousadoux leur a offert... Un poème ! Une belle attention et un talent, qui méritent d'être diffusés

Arrêtons l'horloge, l'instant est magique,
La lumière joue dans les rideaux
Et les roses épanouies en ce Laliq
Au soleil d'automne s'abandonnent...
Un adagio berce ce jour qui se meurt,
Mélancolique en solo son violon pleure,
Et, complice de la mémoire endormie,
L'éventail des jours enfuis se déplie.
Une fleur fanée éternise un chagrin
En son reliquaire de verre et de satin.
L'ombre et la lumière bénissent mes jours,
Je sais ton impossible retour
La vie et la mort en tissent les ficelles
Mais nos vendanges furent si belles.
C'est l'heure où le soir dénoue son voile,
Dans lequel je chercherai ton étoile.

Marie-Ange Pousadoux



Hugo Nietto a 16 ans.

Auteur de la photo que vous avez pu découvrir en page de couverture, il se passionne depuis 3 ans pour l'observation des animaux sauvages et la photographie.

Actuellement en formation à l'AFPMA de Peronnas en Bac professionnel MEI (maintenance des équipements informatisés), il a bien pensé s'orienter dans la photo pour en faire son métier mais ce secteur propose peu de débouchés. Il préfère garder cette activité pour ses heures de loisir.

Cette passion s'est déclenchée à son arrivée dans la région, où la faune est plus abondante et riche que dans le sud, où il vivait auparavant avec sa famille.

C'est à 14 ans qu'il a eu son premier appareil photo, pour son anniversaire, et il a récemment investi dans du matériel plus performant, au moment du confinement.

Il y a deux manières de voir des animaux en forêt : l'affût, qui consiste à laisser l'animal venir à soi ou la billebaude, qui consiste à aller chercher l'animal en se déplaçant discrètement.

Pour réussir à voir des animaux à l'affût, Hugo se lève très tôt, s'installe en forêt une demi-heure avant le lever du soleil, dans un endroit qu'il a préalablement repéré, en veillant à porter une tenue de camouflage et le moins possible d'odeur sur lui. Il peut rester sans bouger parfois plus de 2 heures de suite dans l'attente d'une visite ! Il préfère l'affût à la billebaude, car il n'aime pas surprendre l'animal, cela pouvant le gêner dans ses déplacements, et l'effrayer. L'affût lui procure de l'apaisement, il apprécie ce temps où tout est au ralenti, qui lui permet de se ressourcer et de se vider la tête.

C'est au printemps qu'il a la chance de voir le plus d'animaux. Il invite celles et ceux qui souhaiteraient découvrir son activité à l'accompagner un jour en forêt pour goûter au plaisir d'une immersion totale dans la nature.

Il présente ses photos sur son compte instagram : [wildlife_photographie01](#). Il aimerait, un jour prochain, en encadrer certaines et, pourquoi pas, en faire une exposition !



Sculpture

Monsieur Bermejo habite Ambutrix depuis de très nombreuses années

Il a une passion pour le travail du bois en général. Meubles, éléments de décoration et animaux sculptés de ses mains ornent sa maison. Pendant le confinement du mois de mars, il a désiré créer une œuvre pour la commune, pour les Butrians.

Depuis quelques mois, dans le hall de la mairie, vous pouvez admirer cette sculpture, de grande taille, d'un Obélix travaillée sur un support en tilleul. Il y a adjoint un Astérix et un Idéfix réalisés en pyrogravure. Nous envisageons que cette sculpture puisse être déplacée afin qu'elle soit visible dans plusieurs bâtiments de la commune comme l'école ou la cantine.

Nous remercions chaleureusement M. Bermejo pour ce travail remarquable et espérons pouvoir l'inaugurer dès que possible !



Abribus...

« **M**a première vision lorsque j'ouvre mes volets le matin est l'abribus gris, triste, en mauvais état. Il est trop petit pour accueillir les jeunes du quartier qui attendent le bus scolaire car le frigo livres qui reçoit pas mal de visites en squatte une partie».

Cela c'était avant le premier confinement.

Que faire ? J'en parle à notre adjoint du Gaillot, Norbert, et voilà d'où est venue l'idée d'améliorer ce point de repère du quartier.

C'est parti : Réparation des pieds de la

charpente en mauvais état, ajout d'un petit toit à l'extérieur pour sortir le frigo, des ventilations posées sur le frigo et pose d'un panneau d'affichage, le tout réalisé par Nono. Un bon brossage du sol par l'employé communal et pour moi quelques heures de peinture (fournie par la commune) pour rendre une nouvelle jeunesse à l'abribus.

Il en faut peu pour améliorer son environnement. D'autres dans le quartier jouent de la tondeuse et du piochon pour entretenir le cheminement piéton, il ne faut pas tout attendre et avec un tout petit peu de bonne volonté on améliore son cadre de vie.

PEDRO



Urbanisme

Déclaration préalable ou permis de construire ?
Vous êtes nombreux à vous poser cette question au moment de réaliser des travaux chez vous. Le logigramme ci-dessous vous aidera à déterminer le bon document à utiliser. Il ne contient toutefois pas l'intégralité des subtilités renfermées dans le PLU (consultable sur le site internet communal).

Infos pratiques

Attention

en cas de permis de construire, si la surface de l'ensemble (existant + projet) est supérieure à 150 m², vous devez avoir recours à un architecte pour l'établissement du permis de construire.

En cas de doute, consultez la mairie
04.74.38.04.50 ou
mairie.ambutrix@wanadoo.fr

Le projet concerne :		
Une construction nouvelle	Un agrandissement de l'habitation existante : extension, surélévation, aménagement de combles, ...	Une annexe non attenante à l'habitation : abri de jardin, dépendance, garage extérieur, ...
Permis de construire	Surface créée > 40 m ² → Permis Sinon Déclaration préalable	Surface créée > 20 m ² → Permis Sinon Déclaration préalable

Quelques exemples

Déclaration préalable	Permis de construire
<ul style="list-style-type: none">• Modification ou ravalement de façade,• Réfection de toiture• Pose de fenêtre de toit (Velux)• Remplacement de menuiseries extérieures• Création, modification d'ouverture(s)• Clôture (création ou modification)• Pose de panneaux solaires ou photovoltaïques• Création de serre (hauteur < 1,80 m)	<ul style="list-style-type: none">• Construction de maison individuelle• Extension ou création d'annexe > à 20 m² (ex: garage)• Changement de destination d'un local avec modification extérieure• Aménagement de combles > à 20 m²

Instruction de la demande et notification

Pour un permis de construire de maison individuelle, le délai d'instruction est de 2 mois à partir de la date de dépôt en mairie. Ce délai est d'un mois pour une déclaration préalable. Ce délai est majoré si vous êtes situé en secteur protégé (ABF ou DRAC).

Pendant le 1er mois d'instruction, le service instructeur peut vous demander des pièces complémentaires ou toute précision sur le projet afin que votre dossier soit conforme au Code de l'urbanisme et au PLU. Le délai d'instruction reprend alors pour 1 ou 2 mois selon le cas dès complétude de votre dossier.

Une fois notifiée, la décision accordée est valable 3 ans. Vous devez toutefois l'afficher sur le terrain du projet, et pendant toute la durée des travaux, l'arrêté autorisant les travaux.

Attention, l'autorisation n'est définitivement acquise qu'en l'absence de recours (ou de retrait) dans les 2 mois à compter de son affichage. Alors seulement les travaux peuvent commencer.

Liste de sites internet où vous trouverez les informations essentielles en matière d'urbanisme

Les demandes d'autorisation et leur Cerfa : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>
La notice explicative des Cerfa (vous y trouverez toutes les explications sur quelle demande déposer mais aussi ce qui doit apparaître sur les plans) : <https://www.formulaires.service-public.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=51434&cerfaFormulaire=13703>

Les références cadastrales des parcelles et éditer un plan de la parcelle (attention utiliser une échelle exploitable 1/100, 1/150, ou 1/200...): <https://www.cadastre.gouv.fr/>

Connaître le document d'urbanisme applicable à ma commune : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> si le document n'est pas sur le site du Géoportail de l'urbanisme, vous devez aller sur le site internet de votre Mairie.

Pour intégrer mon projet à ma commune (architecture et paysage), le SCOT Bucopa, en partenariat avec le CAUE de l'Ain a établi des fiches de recommandations architecturales et paysagères :

<http://www.bucopa.fr/le-scot-en-pratique/les-cahiers-de-recommandations/>

Pour connaître les risques liés à la parcelle : <https://www.georisques.gouv.fr/>

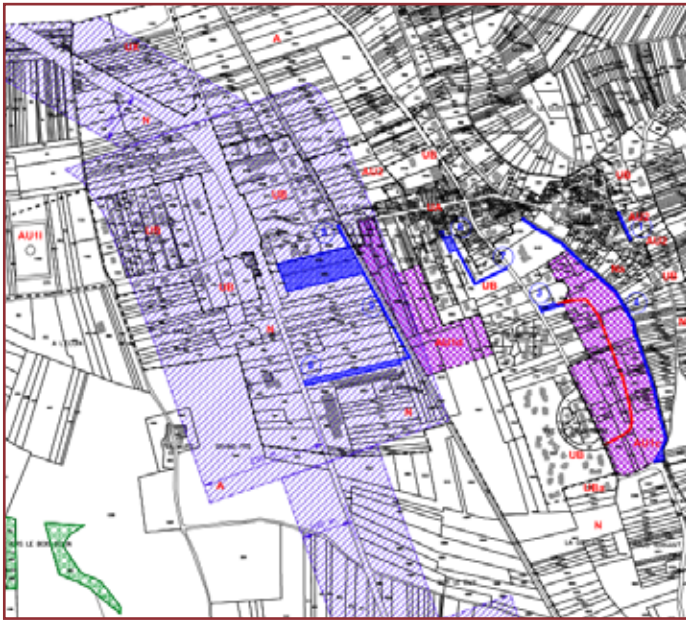
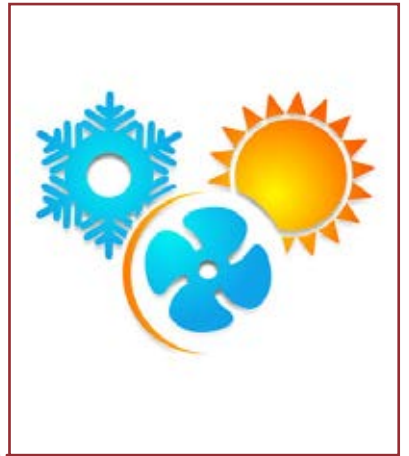
Si le Projet est en zone de saisine obligatoire au titre de l'archéologie préventive ou sis dans le périmètre d'un monument historique : Atlas des Patrimoines : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>

Voir le site Géoportail pour tout autre complément : ZNIEFF, ZICO, Natura 2000, conservatoire des espaces naturels, biotope, AOC, sismicité (Type 2 ou 3)... <https://www.geoportail.gouv.fr/>

Pose de climatisation : une déclaration est nécessaire !

Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, à l'exception des travaux de ravalement, nécessitent une déclaration préalable de travaux conformément aux dispositions de l'article R.421-17 du Code de l'urbanisme. Une réponse ministérielle précise que « l'installation de climatiseurs, démontables ou non, sur les façades des immeubles est soumise à une telle déclaration. L'instruction de cette déclaration s'effectue au regard du plan local d'urbanisme ou des règles nationales d'urbanisme ou, s'il y a lieu, des règles relatives aux secteurs sauvegardés ».

Ainsi, l'installation d'une unité extérieure de climatisation installée sur la façade d'une habitation nécessite une déclaration préalable de travaux.



Modification du PLU

Dans le cadre d'une mise en conformité avec le SCOT BUCOPA, une modification du PLU est nécessaire et imposée par le préfet. Par arrêté en date du 07/08/2020, le Maire a prescrit la procédure de modification.

Les objectifs sont :

- Toilettage du règlement écrit
- Modification des emplacements réservés avec création de nouveaux emplacements
- Modification de pourcentage de logements sociaux introduit dans les OPA de la zone AU1d et AU2 en respectant les engagements du PLH de la Communauté de communes de la Plaine de de l'Ain

Ce dossier fera l'objet d'une enquête publique au cours de laquelle les documents seront à la disposition de la population. Un commissaire enquêteur prendra note de vos remarques.

Les lignes de covoiturage Covoit'ICI c'est parti!

Depuis le 7 septembre, les habitants du territoire peuvent bénéficier d'un nouveau service de mobilité permettant de se rendre facilement et à moindre frais sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et à la Centrale EDF.

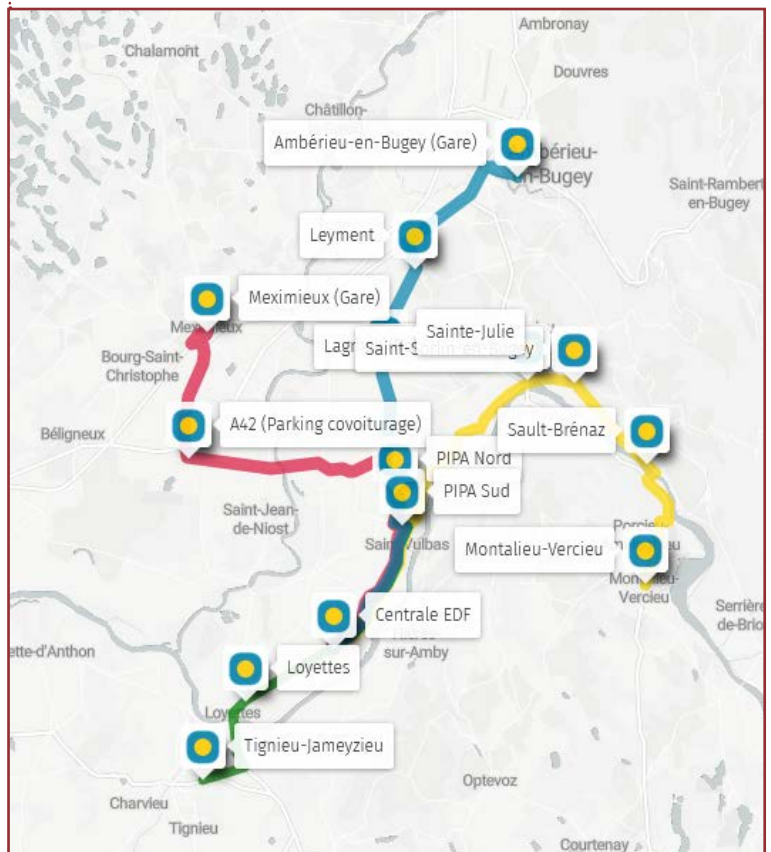
Ils sont déjà plus de 500 inscrits au service en tant que conducteur, passager ou les deux et nous en attendons toujours plus pour avoir une offre de trajet de qualité et permettre au plus grand nombre de se rendre au travail au quotidien. REJOIGNEZ LES!

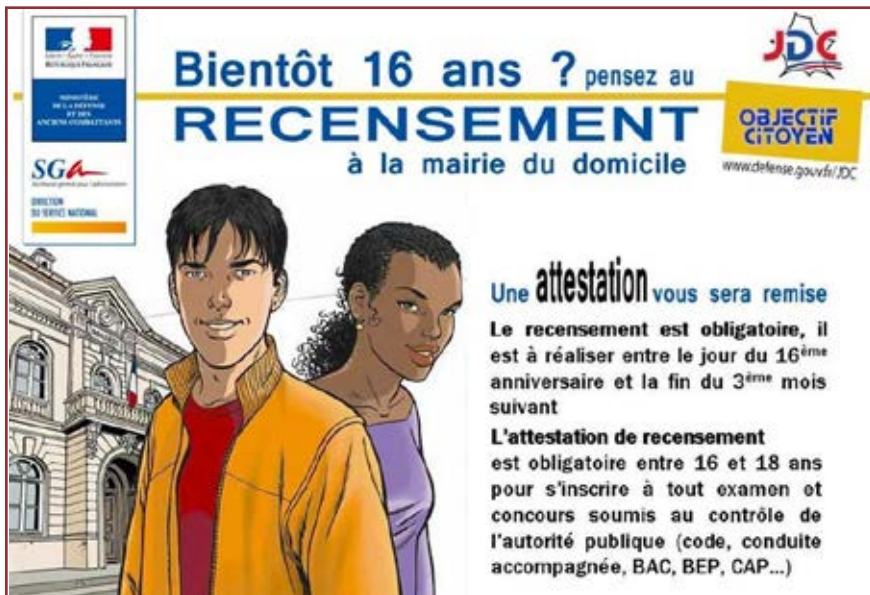
Grâce à ses arrêts de covoiturage, Covoit'ici permet de covoiturer instantanément et sans réservation pour vos trajets domicile-travail depuis Ambérieu vers le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et la Centrale EDF. Les conducteurs roulent avec l'application Covoit'ici pour être informés des demandes sur leur chemin et les passagers se rendent aux arrêts pour commander un covoiturage via l'application ou via un SMS. C'est simple, pratique et économique :

- les conducteurs reçoivent jusqu'à 1€ par jour d'indemnité pour leurs trajets réalisés en heure de pointe plus 1€ par passager !
- les trajets sont à 0,50€ pour les passagers !

<https://www.covoitici.fr/plainedelain/>

L'application est gratuite sur le Google Play ou l'Apple Store.





Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Comprimés d'iode

À la suite de l'extension du rayon du PPI, une campagne complémentaire de distribution de comprimés d'iode a été lancée en 2019, à l'intention de l'ensemble des riverains et des responsables d'ERP résidant dans un rayon de 10 à 20 km autour des 19 centrales nucléaires françaises.



Cette campagne a pour objectif de mettre à disposition des populations riveraines des centrales nucléaires, des comprimés d'iode stable permettant de protéger leur thyroïde en cas de rejet accidentel d'iode radioactif dans l'atmosphère.

Vous avez pu retirer gratuitement vos comprimés en pharmacie suite à un courrier contenant un bon de retrait, envoyé en septembre 2019.

Pour les nouveaux arrivants sur le village ou si vous n'avez pu retirer vos comprimés, vous pouvez retirer vos comprimés dans une pharmacie participant à l'opération. Un simple justificatif de domicile à présenter suffit.

Pour plus d'informations :

<http://www.distribution-iode.com/>



Taille de haies

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos

arbres et vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière. Un riverain qui

planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose à une amende de 1500€ (art R116-2 du code de la voirie routière).

Dans ce cas, le Maire peut également faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage pour mettre fin à l'avancée des plantations communales sur la voie publique. Les frais sont alors exclusivement à la charge des propriétaires négligents. (art L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales).

Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Amberieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Meximieux	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Lagnieu	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h(*)
Loyettes			8h30-12h		8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Villebois					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
St Rambert				8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h	13h30-18h
Lhuis					8h30-12h	8h30-12h
	13h30-18h		13h30-18h		13h30-18h	13h30-18h

(*) fermeture à 19h en période estivale (du 01 avril au 30 septembre)



ma JDC
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

Le bruit

Pour vivre dans une ambiance sonore agréable pour tous, chacun se doit de prendre quelques mesures de bon sens.

Jardinage et bricolage : je me réfère aux horaires de l'arrêté préfectoral : les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
Fêtes familiales et musique : à leur occasion, je préviens mon entourage et limite le volume de la sono

Animaux : j'envisage des solutions pratiques telles que le gardiennage en cas d'absence, le dressage, l'emploi de collier anti-aboiements pour mon chien. J'éloigne des habitations voisines toute basse-cour, volière ou chenil.
Véhicule et cyclomoteur : je modère le régime de mon moteur. Je maintiens mon pot d'échappement en bon état. Je ferme les portières sans les claquer.

J'accepte aussi les bruits de la vie : j'accepte les jeux d'enfants ; je prends en compte les horaires de travail de mes voisins.

Eclairage public

Vous constatez un dysfonctionnement d'un poteau d'éclairage public ?

Relevez le numéro indiqué sur le poteau défaillant et contactez la mairie en lui indiquant le numéro et l'adresse du poteau. Une demande d'intervention sera faite auprès du syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), chargé de l'entretien du parc !

Participation citoyenne

Sensibiliser les habitants et les associer à la protection de leur environnement.

Instauré sur Ambutrix depuis 2019, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Chaque quartier comporte un ou plusieurs référent, la liste est disponible sur le site internet de la commune.

Si vous souhaitez devenir adhérent pour bénéficier de ce service d'informations, qu'il vous sera possible d'intégrer ou de résilier à tout moment, rapprochez-vous de la mairie ou de votre référent de quartier. Vous pouvez contacter les référents par mail à : voisins.vigilants.ambutrix@zoho.com

Le tri c'est encore plus facile !

Dès le 15 janvier prochain, vous pourrez déposer tous vos emballages ménagers sans exception ainsi que tous les papiers graphiques dans votre sac jaune (ou bac jaune pour les immeubles) : emballages en métal (y compris de petite taille, de type capsules de café ou gourde de compote), en papier-carton, les briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique (barquette, sac, sachet, film...).

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre.

A noter : les emballages n'ont pas besoin d'être lavés, il suffit de bien les vider.

Attention, seuls les emballages sont concernés, les objets divers (jouets, ustensiles, etc.) doivent être jetés dans la poubelle habituelle quand ils sont de petite taille et en déchèterie pour les gros objets : il ne faut pas les déposer dans le bac de tri, quel que soit leur matériau.

MÉMO'tri

CHEZ VOUS, **TOUS VOS EMBALLAGES** SE TRIENT !

EMBALLAGES & PAPIERS

PLASTIQUE
Pots de yaourts, bouteilles plastiques, barquettes, sacs...

PAPIER & CARTON
Journaux, sacs krafts, briques alimentaires, boîtes à pizza...

MÉTAL
Aérosols, conserves, canettes, capsules de café...

VOS EMBALLAGES DOIVENT ÊTRE :



EN VRAC, VIDÉS, NON LAVÉS ET NON IMBRIQUÉS ENTRE EUX

SANS OUBLIER LE RESTE

VERRE

Bouteilles, bocaux et pots en verre...

VIDÉS, SANS COUVERCLE, NI BOUCHONS

BENNES À VERRE

ORDURES

Restes alimentaires, déchets ménagers...

DANS UN SAC POUBELLE BIEN FERMÉ

BACS GRIS CCPA



CITEO



À Ambérieu en Bugey et St Rambert en Bugey, retrouvez les structures France Services / MSAP.

En un même lieu, nos chargées d'accueil vous informent, vous orientent et vous accompagnent dans vos démarches administratives liées à la famille, la santé, l'emploi, la retraite, le droit, le logement...



Accès Internet/Wifi en libre service
Impressions – Photocopies – Scans.

FRANCE SERVICES AGORA

5 rue Berthelot
(en face du parking de la gare SNCF) ☎ 04 74 35 30 97
01500 Ambérieu en Bugey

Horaires :

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
9h00 – 11h45 / 13h30 – 16h45
Mardi
9h00 – 11h45 / Sur RDV

MSAP St Rambert

108 rue du Dr Temporal ☎ 06 22 95 90 58
01230 St Rambert en Bugey

Horaires :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi,
9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h30
Vendredi 9h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00
Samedi 9h00 – 12h00

Maison France Services

Des guichets uniques aux multiples partenaires. En un lieu, retrouvez un accueil Gratuit, Inconditionnel et Bienveillant pour vous accompagner dans vos démarches administratives ! Plus d'infos sur :

<https://www.cc-plainedelain.fr/fr/maison-france-services.html>

Élections

Les prochaines élections régionales et départementales ont lieu en principe en mars 2021. En raison de l'épidémie de Covid-19 et de son impact sur l'organisation des élections, le Premier ministre a confié à Jean-Louis Debré une mission pour définir dans quelles conditions le scrutin pourrait être maintenu en mars 2021 ou reporté.

Néanmoins, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix :

- Par internet, en utilisant le téléservice proposé par service-public.
- Personnellement en se rendant en mairie avec une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



Numéros utiles

Mairie 04 74 38 04 50
Maire portable : 06 17 56 09 74
Fax : 04 74 38 33 82
Mail : mairie.ambutrix@wanadoo.fr
Site internet : www.ambutrix.fr
Adresse : 8 impasse les corrées 01500 Ambutrix

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 14h-17h

Jeudi : 14h-18h

Le premier samedi du mois : 8h-12h

École 04 74 34 53 15
Mail : ecole.ambutrix@gmail.com
Directrice : Mme Valérie STEIN

Location Foyer Rural

Pour la location du chapiteau : merci de contacter
M. Jean-Claude JOBEZ au 06 75 67 65 24 ou
M. Norbert DAMIANS au 06 82 31 56 05

Les réservations de la salle des fêtes :
Contacter la Mairie au 04 74 38 04 50

Tarifs de location pour les associations communales :
1^{er} week end de location : gratuit
2^{ème} week end de location : gratuit
A partir du 3^{ème} week end de location : 100€

Tarifs de location pour les particuliers Butrians :
Week-end du samedi 8h au lundi 8h : 400€
1 journée (samedi ou dimanche) de 8h à 20h : 200€

Tarifs de location pour les particuliers Butrians et entreprise Butriane :
1 journée en semaine (lundi à vendredi)
de 8h à 20h : 100€

Prenez connaissance du règlement intérieur et du contrat de location en vous rendant sur le site de la commune : www.ambutrix.fr rubrique "info Mairie" ou directement à la Mairie.

Correspondants locaux de presse

LE PROGRES

Geoffrey Dupont
www.leprogres.fr/ain

E-mail : gdupont.leprogres@gmail.com
Tél. : 06 67 57 99 21

le journal du
Bugey

Josiane Lebègue
www.bugey-cotiere.fr
37 Lotissement la Bergère
01500 Ambutrix
E-mail : jolebegue01@orange.fr
Tél. : 04 74 34 52 29 / 06 30 99 38 87

**Voix
de l'Ain**

Thi Minh Gaillard Delmas
2 Chemin Sous Frégon 01500 Ambutrix
E-mail : thiminhgaillarddelmas@gmail.com
Tél. après 18h : 06 86 73 29 61